



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 62353

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'état du nouveau cimetière français de Hue au Vietnam où les restes de nos compatriotes précédemment inhumés au chevet de la cathédrale de Phu Cam ont été transférés, fin 2006, en exécution d'un accord franco-vietnamien. Si le nouveau cimetière, situé à 12 kilomètres de la ville, paraît bien entretenu, les stèles de marbre affectées à chaque tombe voient leurs inscriptions rapidement disparaître. En effet, elles ont été réalisées en plastique collé, matériau qui ne résiste pas au climat humide et pluvieux du centre du Vietnam. Les visiteurs ont de plus en plus de difficulté à identifier la tombe de leur ancêtre. Un cas particulier mérite son attention : celui de la tombe du résident supérieur Maurice Graffeuil, respecté tant par les Français que par les Vietnamiens pour avoir eu la clairvoyance d'une évolution vers l'indépendance et l'unité du Vietnam et dont le fils unique est tombé héroïquement en 1945 en combattant les Japonais. La réhabilitation des inscriptions est d'une urgente nécessité. L'association des amis du vieux Hue qui rassemble de nombreuses familles concernées est prête à y contribuer.

Texte de la réponse

En 2006, dans le cadre d'un réaménagement urbain de la ville de Huê, les autorités locales vietnamiennes ont décidé de transférer, selon les modalités que l'ambassade de France à Hanoï leur avait proposées, les 375 sépultures et 120 urnes civiles françaises du cimetière de Huê vers le cimetière populaire de la commune de Thuy Phuong (district de Huông Thuy, province de Thua Thien Huê). Si le bon entretien du cimetière se confirme depuis 2006, l'ambassade prévoit, cependant, une nouvelle visite du site, en octobre prochain, à l'occasion d'une tournée consulaire, afin d'évaluer les travaux à effectuer pour réhabiliter les inscriptions sur les tombes. Malgré un contexte budgétaire contraint, le ministère des affaires étrangères et européennes, soucieux du devoir de mémoire dû aux défunts français, accordera une attention particulière à la demande présentée par l'honorable parlementaire, dans le cadre des crédits qui seront alloués à l'ambassade de France à Hanoï pour l'exercice 2011. La participation financière de l'association des Amis du vieux Huê pourrait être envisagée.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62353

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10062

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11375